

Compte rendu du Conseil d'Administration

EVASION CASINO du 28/05/10

Avant de débiter le CA, intervention de la CFDT et la CGC sur le décalage de la date du conseil qui aurait dû normalement se tenir « Impérativement » en avril 2010 ; soit au plus tard 6 mois après l'arrêté des comptes prévu au 31/10/09. Le problème c'est que l'on frôle les 8 mois !!!

Comment commenter des chiffres qui sont déjà arrêtés depuis 8 mois ? Est-ce par manque de temps ou une mauvaise organisation de la structure ? Allons-nous pouvoir continuer à supporter ces changements sans ne rien dire ?

Nous constatons un effort sur la remise des documents avant la réunion mais il reste encore des efforts à faire car nous avons reçu les documents complets la veille de la réunion. Difficile dans ces conditions de pouvoir analyser objectivement.

Si nous avons créé le site internet de l'association, comme le revendique la CFDT depuis au moins 3 ans, nous n'en serions certainement pas là ou nous en sommes en matière de communication.

Approbation du PV de la réunion du CA du 23/10/09 – Vote –

Approuvé par tous les membres moins une abstention.

Rapport d'activité 2009

Activités	Départs 2008	Départs 2009	% Evol	Coût Evasion 2009	Coût/ dossier 2009	%/Coût total Evasion
Enfants/Ados	973	1036	6.47 %	672 197.93€	648.84 €	28.81 %
Appartements	2414	2505	3.77 %	302 727.11€	120.85 €	12.98 %
P.P.T.D *	660	725	9.85 %	91 791.93 €	126.61 €	3.93 %
Voyages	1086	853	-12.25 %	334 143.63€	350.62 €	14.32 %
Campings	3674	3615	-1.61 %	932 103.47€	257.84 €	39.95 %
TOTAL	8528	8834	3.58 %	2 332 936.9€	264.09 €	100 %

*P.P.T.D (Parcs, Pensions, Thalasso, divers)

Voté à l'unanimité.

Rapport financier 2009

Compte de résultat 2009.

	N	N-1	VARIATION
Subvention reçue	3 124 564.35 €	3 078 814.58 €	45 749.77 €
Total recettes	6 046 645.82 e	6 019 922.49 €	27 034.33 €
Total Produits	9 171 521.17 €	9 098 737.07 €	72 784.10 €
Total des dépenses	9 379 920.89 €	8 394 777.16 €	-14 856.27 €
Solde activité	791 600.25 €	703 959.91 €	87 640.37 €
Coût de structure	646 727.73 €	649 505.91 €	-2 778.18 €
Total des autres produits	205 522.65 €	301 854.62 €	-96 331.97 €
Solde exceptionnel	12 572.56 €	29.68 €	12 542.88 €

Solde exercice 2009	362 967.76 €	356 338.30 €	6 629.46 €
----------------------------	---------------------	---------------------	-------------------

Voté à l'unanimité.



Bilan provisoire de l'activité 2010

Neige et soleil 2010

Plein soleil 2010

Activités	Prog 2009/2010	Activités	Prog 2009/2010
Enfants/Ados	-2.47 %	Enfants/Ados	-3.87 %
Appartements	18.20 %	Appartements	- 6.67 %
P.P.T.D	0.32 %	P.P.T.D	
Voyages	1.78 %	Voyages	-16.23 %
		Campings	-3.96 %

Nouvelles dispositions : Dorénavant en ce qui concerne les offres sociales nous demanderons à tous les occupants leur avis d'imposition afin de vérifier si il n'y a pas de tricherie. (Exemple donné pour justifier cette mesure, plusieurs personnes d'un même établissement décident de partir ensemble en vacances, on donne la feuille d'imposition de la personne touchant le moins pour la réservation et pouvoir bénéficier de l'offre sociale alors que dans les personnes accompagnants il peut y avoir un, voir même plusieurs cadres).

Intervention CFDT : À quelle occasion a-t-on pris cette décision ? A notre avis une décision de cet ordre aurait dû être votée par le conseil d'administration, ce point n'a jamais été évoqué (Voir PV du dernier CA), il s'agit d'une décision visiblement prise par une, voir deux personnes sans aucune concertation.

Point sur la trésorerie au 26/05/10

BANQUE DE L'ECONOMIE	:	5 157.81 €
CCP	:	486.75 €
SICAV	:	1 764 652.00 €
UNION INSTITUTIONNEL	:	2 706 215.12 €
TRESORERIE PLUS	:	2 057 517.12 €
UNION ALPHA	:	1 001 038.20 €
TOTAL	:	7 535 066.89 €

Point sur l'agrément de tourisme.

Nous n'avons pas d'obligation d'être agréé.

Intervention CFDT : Dernièrement il a été décidé par la société des Chèques Vacances d'assouplir les critères d'obtention de l'agrément, même un CE peut maintenant être agréé sans difficultés. Est ce à cause de la commission de 1% sur les commandes que nous ne demandons pas cet agrément ? Au delà du coût de la commission ne serait-il pas mieux et plus facile à gérer si nous étions agréés ?

Point sur les parts sociales du Camping « le Grand Calme » à St Aygulf

Nous avons 105 parts à 381.12 € soit : **40 017.60 €**.

Nous ne sommes pas vendeur pour le moment.

Convocation de l'assemblée générale : date, lieu, ordre du jour - vote –

L'AG aura lieu le **jeudi 01 juillet 2010 au Novotel d'Andrézieux.**

Lecture de l'Ordre du jour voté à l'unanimité.

Date de la commission sur les quotients familiaux : **le mardi 08 juin 2010.**

